sion des autres, qu'il y avait certaines choses que je voulais dire, des choses qui, à mon avis, devaient être dites, et j'ai résolu de prendre tout le temps qui me serait nécessaire, si mes forces physiques per-mettaient à ma voix d'arriver à vos oreilles. J'admets le fait qu'au cours ordinaire de la session, en déduisant le temps consacré aux affaires courantes, il ne reste que deux ou trois heures à chaque député pour prononcé un discours devant la Chambre. Je reconnais que la majeure partie du temps qui pourrait raisonnablement m'être alloué a été employé par moi en cette occasion, et en conséquence, je m'efforcerai de garder le silence autant que possible durant le reste de la session.

M. A. C. BOYCE (Algoma-ouest): Je suis certain qu'aucun membre de cette Chambre n'a songé à reprocher au ministre des Douanes le temps qu'il a employé cet après-midi à nous divertir par les assertions quelque peu extraordinaires qu'il vient de faire.

Nous avons accueilli son discours comme une agréable diversion, comme l'une de ces rares jouissances dont il nous régale à peu près tous les deux ans. Parfois ces discours provoquent les applaudissements de mes honorables amis de la droite; parfois ils ne sont pas accueillis avec autant d'enthousiasme, mais, dans le moment, comme l'a dit mon honorable ami, il semble nécessaire que lui ou d'autres membres du parti libéral aient recours à la haute éloquence et peignent en rose les vertus et les exploits imaginaires du parti libéral. Les vertus du parti libéral seront bientôt mises à l'épreuve dans la ville d'Ottawa et, autant que je puis voir, le parti se trouve un peu gêné et très dépourvu de brochures électorales. Le ministre des Douanes semble s'être dit qu'il lui incombait de fournir le genre de déclamation dont on s'est si généralement servi dans les élections de son parti. Le discours du ministre remonte à l'histoire ancienne. Il commence par des vertus dont nous entendons parler à chaque session en cette Chambre. Puis il touche à l'histoire ancienne, et alors l'imagination vive du ministre fournit tout le reste de l'argument. Mais il est bien regrettable de constater que, malgré la versatilité idéale et exquise de son imagination, mon honorable ami a permis à sa mémoireje suppose que cela est dû à la forte dépense d'énergie qu'il se permet et à la force qu'il déploie dans son débit—de s'égarer des droits sentiers de la vérité, à laquelle, sans cela, il aurait strictement adhéré, j'en ai la conviction.

Que dit notre honorable collègue? Il commence comme toujours lorsqu'il entreprend de faire un brillant discours, par l'expression suivante: En ce qui concerne la prospérité de notre pays avant 1896. N'avions-nous pas des champs fertiles et la prospérité industrielle avant 1896? Mon honorable ami ne dit pas toujours cela, et ses

partisans pourraient bien quelque jour, lorsqu'on leur rappellera ces paroles sur quelque tréteau, souhaiter qu'il n'eût jamais parlé ainsi en cette Chambre. Mais mon honorable ami poursuivait son but et ce but devient évident dès la phrase suivante. Il faut-il ne saurait en être autrement-que la prospérité dont jouit aujourd'hui le pays soit due au sage programme du parti libéral appliqué à la condition actuelle des affaires. Il convenait à mon honorable ami de se servir de cette expression pour les besoins de son argumentation. Il oublie qu'il est membre de cette Chambre depuis longtemps, et qu'il a parlé presque chaque année dans la discussion générale du budget lorsqu'il ne siégeait pas sur les banquettes ministérielles. Je vais lui rafraîchir la mé-moire en lui disant une phrase du débat du 29 mars 1894, lorsqu'il occupait un siège à votre gauche:

Je suis convaincu que nous devons plus à la Providence qui nous a donné les produits de nos ressources naturelles qu'à leur administration des finances du pays.

Quelle est l'attitude que prend maintenant mon honorable ami au sujet de la Providence? Assurément, la Povidence est maintenant en défaut. Sous le gouvernement conservateur, c'était la Providence qui faisait tout le travail. Maintenant mon honorable ami dit, avec son très honorable chef, que notre prospérité et le merveilleux progrès fait par le pays sont dus à la sage politique du parti libéral?

Puis mon honorable ami a touché à une particularité très intéressante de l'histoire de son parti; la convention libérale de 1893 à laquelle il assistait ainsi que d'autres honorables membres de la drofte, convention dont le rapport est entre nos mains. Il a fait cela sans nécessité, car je ne crois pas que la question ait été soulevée au cours du présent débat. Il a entrepris la tâche passablement onéreuse de justifier les articles de ce programme et de prouver que chacun d'eux a été suivi par le parti; qu'ils n'ont été ni violés ni mis en oubli. Eh bien, il y a eu une convention libérale à Ottawa en 1893. Ces honorables collègues étaient alors dans l'opposition depuis environ quinze ans, et comme ils convoitaient les douceurs du pouvoir, ils désiraient avoir un programme qui pût les y amener. Ils se sont donc réunis en conseil solennel à Ottawa afin d'aviser aux moyens de convaincre le corps électoral qu'il devait leur confier les destinées du pays. Selon toute apparence, il n'y a guère eu de désaccord entre eux et ils se sont séparés après avoir exprimé, au moyen d'un vœu convenablement rédigé, leur confiance envers le très honorable premier ministre (sir Wilfrid Laurier) qui est maintenant le chef de cette Chambre. Ils sont repartis en chantant: "For he is a jolly good fellow." Tout ce que je puis